93027 - Les facteurs qui nécessitent la prise d’un bain rituel

question

Quels sont les facteurs qui nécessitent la prise d’un bain rituel?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ces facteurs sont au nombre de six. La présence de l’un quelconque fait obligation au musulman de prendre un bain:

-la secrétion du semence par le sexe masculin ou féminin. Cela peut se passer en cas de veille ou en sommeil. Dans le premier cas, la prise du bain s’impose quand la secrétion s’accompagne d’une sensation de plaisir. Autrement, on n’a pas à la prendre.C’est le cas notamment quand cela résulte d’une maladie.

Quand la secrétion se passe en sommeil, on doit prendre le bain car le concerné devient insensible et peut donc ne pas éprouve du plaisir. Chaque fois qu’on retrouve des traces de sperme à son reveil, on doit prendre le bain. Si on fait un songe sans trouver une trace de sperme, on ne prend pas le bain en question.

-le deuxième facteur consiste dans le contact sexuel même en l’absence d’éjaculation. Ceci repose sur ce hadith rapporté par Mouslim et par d’autres du Prophète (bénédiction et salut soeint sur lui): « quand il (l’homme) s’installe entre les quatre parties (du corps de la femme) et que les deux sexes se frottent, ils doivent prendre le bain riteul. » Les deux partenaires prennent le bain, même en absence d’éjaculation, si on tient compte de ce hadith, objet du consensus des ulémas.

-le troisième facteur retenu par un groupe d’ulémas est la conversion à l’islam. Dès qu’on se convertit , on doit prendre le bain puisque le Prophète (bénédiction et salut sient sur lui) en a

donné l’ordre à des convertis. Bon nombre d’ulémas estiment que la prise d’un tel bain est recommandé au nouveau converti mais elle n’est pas obligatoire. Car il n’est pas rapporté que le Prophète (bénédiction et salut sient sur lui) en donnait l’ordre à tout converti. Dès lors, il faut en faire un acte recommandé pour concilier les versions.

-le quatrième facteur réside dans la mort. En dehors du martyr , tout mort doit être lavé.

-les cinquième et sixième facteurs consistent dans les règles et lochies. Car le Prophète (bénédiction et salut sient sur lui) a dit: « prends un bain rituel et remets-toi à prier dès le fin de tes règles ». La parole du Très-haut: « Quand elles se sont purifiées… » (Coran,2:222) concerne les femmes qui doivent prendre le bains rituel à la fin de leurs règles.» Extrait de *al-moulakhkhas al-fiqhi* par Cheikh Salih al-Fawzan (puisse Allah le protéger)

Allah le sait mieux.